



Enquête de fréquentation hôtelière au 2^e trimestre 2017 La fréquentation hôtelière en hausse de 17 %

Au deuxième trimestre 2017 en Martinique, la fréquentation de l'ensemble des hôtels (classés ou non classés) augmente de 17 % par rapport à la même période de 2016. Cette hausse compense en grande partie le net repli enregistré un an plus tôt (- 18 %).

Ali Benhaddouche

La fréquentation hôtelière retrouve des couleurs

Au deuxième trimestre 2017 en Martinique, la fréquentation hôtelière exprimée en nuitées augmente fortement (+ 17 % par rapport à la même période de 2016). Cette progression résulte d'un mouvement de « rattrapage » après une baisse conséquente enregistrée un an plus tôt (- 18 %).

La progression des nuitées, pour le deuxième trimestre consécutif, repose uniquement sur la forte progression de la clientèle française (+ 20 %) tandis que la clientèle étrangère reste stable (- 0,3 %). Cette évolution positive peut s'expliquer en partie par les différentes actions mises en place pour développer l'attractivité touristique de la Martinique. En particulier, le déploiement d'une campagne promotionnelle sur le marché français au premier trimestre 2017.

Une nouvelle liaison avec l'Allemagne a été inaugurée le 4 novembre 2017. Munich, capitale de la Bavière, est le nouveau point de départ de ses liaisons aériennes au départ de l'Allemagne.

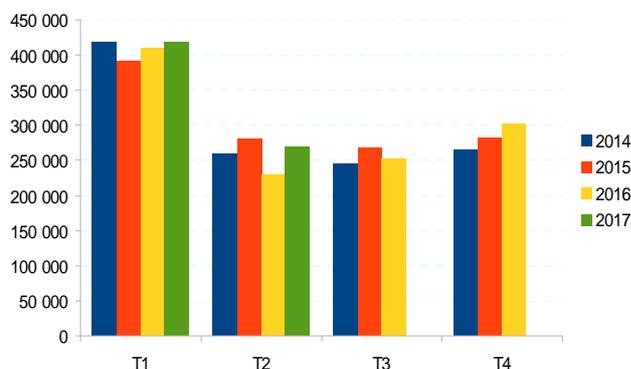
Côté hébergement, dès le mois de décembre 2017 une petite structure 4 étoiles de 38 chambres est venue étoffer l'offre hôtelière existante.

Le taux d'occupation (55,9 %) augmente de neuf points par rapport au premier trimestre 2016. Cette forte hausse s'explique par une forte augmentation du nombre de

chambres occupées (+ 20 %) tandis que le nombre de chambres offertes reste relativement stable (+ 1 %).

1 Un rebond de la fréquentation touristique au 2^e trimestre 2017

Fréquentation trimestrielle des hôtels de Martinique entre 2014 et 2017 (en nombre de nuitées)



Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

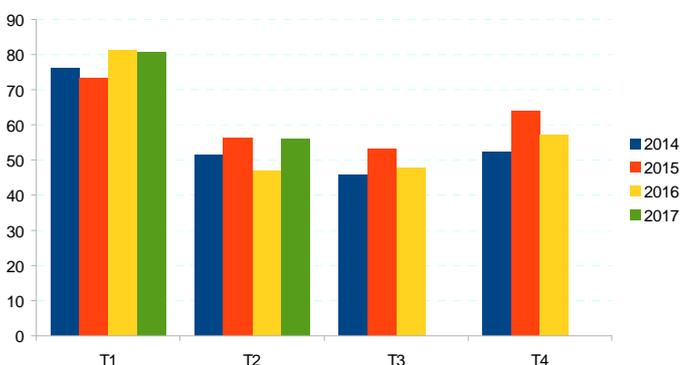
Les nuitées progressent uniquement dans le moyen de gamme

Les hôtels de moyenne gamme (3 étoiles) sont les seuls à tirer leur épingle du jeu. Dans ces hôtels, le nombre de nuitées progresse de 35 % tandis qu'il régresse de 33 % dans les hôtels d'entrée de gamme et de 9 % dans les hôtels haut de gamme. À l'origine de cette hausse : des clients français qui ont plus souvent fait le choix de fréquenter les hôtels de moyen de gamme (+ 43 %) tandis que les étrangers ont privilégié dans une moindre mesure l'hôtellerie haut de gamme (+ 4 % de nuitées supplémentaires). Pour cette catégorie d'hôtel, la part des nuitées étrangères au deuxième trimestre progresse de 2,7 points (20,6 %) mais pour l'ensemble des hôtels, elle chute de 2,3 points (12,9 %).

Les établissements classés trois étoiles, qui représentent 78 % de l'offre hôtelière globale en chambres, réalisent 81 % des nuitées hôtelières de la Martinique en 2017. La part des nuitées dans les hôtels classés 3 étoiles progresse de 10,5 points au deuxième trimestre 2017 %. Elle diminue de 2,3 points dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles.

2 Taux d'occupation en hausse au 2^e trimestre 2017

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de Martinique entre 2014 et 2017 (en %)



Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

Un secteur touristique qui se maintient

Dans le secteur du tourisme, selon les professionnels, le courant d'affaires se maintient. En effet, les résultats sont plutôt satisfaisants au regard de la basse saison. Tous les indicateurs sont en progression par rapport à l'année précédente : le nombre de passagers (+ 3,3 %, CVS), le nombre de vols (+ 9,1 %, CVS), signe que le secteur a franchi un nouveau palier.

(Source : enquête de conjoncture de l'IEDOM).

1 - Correction des Variations Saisonnières.

Définitions :

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels.

3 Hausse des nuitées de 17 % au 2^e trimestre 2017

Fréquentation hôtelière en Martinique (en nombre et %)

Martinique	T2 2016	T2 2017	Évolution 2017/2016
Nombre de nuitées	229 607	269 421	17,3
Offre de chambres	263 200	265 165	0,7
Chambres occupées	123 476	148 286	20,1
Taux d'occupation	46,9	55,9	4,5

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

4 Hausse des nuitées uniquement dans le moyen de gamme

Nuitées et taux d'occupation des hôtels de Martinique selon la catégorie (en nombre et %)

Martinique	Évolution		Évolution		Évolution 2017/2016 (en points)	
	T2 2016	T2 2017	2017/2016	T2 2016		T2 2017
1 ou 2 étoiles ou A	44 814	30 048	-33,0	42,9	44,1	1,2
3 étoiles ou B	161 617	218 350	35,1	46,4	57,4	11,0
4 ou 5 étoiles	23 176	21 023	-9,3	58,6	65,1	6,5

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

5 Le taux d'occupation de la Martinique supérieur à celui de la Guadeloupe au 2^e trimestre 2017

Nuitées et taux d'occupation en Martinique et en Guadeloupe (en nombre, % et points)

	Nuitées (nombre)		Taux d'occupation (en %)		Évolution 2017/2016 (en points)	
	Évolution		Évolution			
	T2 2016	T2 2017	2017/2016	T2 2016		T2 2017
Guadeloupe	204 861	256 705	25,3	49,0	54,3	5,3
Martinique	229 607	269 421	17,3	46,9	55,9	9,0

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

Méthodologie :

Le champ de l'enquête

L'insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels de cinq chambres ou plus et autres hébergements collectifs. Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appartements-hôtels) et les villages de vacances. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente en Martinique ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet.

Service territorial de Martinique

Centre technopole de Kerlys -
bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Tableau de bord Conjoncture - Martinique, paru le 06/12/2017 ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122310>.
- Bilan économique 2016 - Martinique, N° 3, paru le 23 mai 2017 ; [Bilan économique de l'année 2016 - Tourisme](#).

